

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE
D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ:

Rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 24 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes animateur territorial principal de 2^{ème} classe, chargé de mission Jeunesse au sein du service enfance, jeunesse et vie associative de la commune d'Animville (55 000 habitants).

La ville comprend 17 groupes scolaires avec chacun un accueil périscolaire municipal et 10 accueils de loisirs extrascolaires. 10 collèges, 9 lycées et une université complètent l'offre éducative du territoire. Une structure de l'information jeunesse et le service de missions locales sont situés en centre-ville. Par ailleurs, le tissu associatif, culturel, environnemental et sportif de la commune est développé notamment via le centre social et la maison des jeunes et de la culture (MJC).

Constatant une recrudescence de l'engouement des enfants et des jeunes pour la participation citoyenne, l'équipe municipale souhaite accompagner l'engagement citoyen chez sa population enfants, jeunes et futurs adultes.

Dans un premier temps, la responsable du service vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur la participation citoyenne des jeunes (14-25 ans).

10 points

Dans un second temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à favoriser la participation de ces jeunes dans la vie et le dynamisme du territoire.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

Document 1 : « Les jeunes veulent être acteurs de leur vie et changer le monde profondément » – *Lagazette.fr* – 22 novembre 2023 – 1 page

Document 2 : « Sous le projecteur de l'engagement citoyen » – *issy.com* – Ville de Issy-les-Moulineaux – Mis à jour le 30 janvier 2024 – 1 page

Document 3 : « Le Sénat propose des pistes pour améliorer l'éducation à la citoyenneté de la jeunesse » – *Lagazette.fr* – 9 juin 2022 – 1 page

Document 4 : « Jérôme Fourquet : « L'engagement des jeunes a changé de forme. » – *Fondation de France* – 25 novembre 2022 – 2 pages

Document 5 : « Jeunesse, la force d'engagement » – *Groupe Caisse des Dépôts* – 28 novembre 2022 – 2 pages

Document 6 : « L'essentiel sur ...jeunesse et citoyenneté : une culture à réinventer » (extraits) – Synthèse du rapport d'information n° 648 (2021-2022) – *Sénat* – Juin 2022 – 3 pages

Document 7 : « L'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs » (extraits) – *Réseau national des juniors associations* – octobre 2013 – 6 pages

Document 8 : « À Lille, les membres du collectif Nos jeunes citoyens nettoient vos quartiers » – *La voix du Nord* – 7 mars 2023 – 1 page

Document 9 : « Les collectivités aussi accueillent des jeunes en mission d'intérêt général » – *Lagazette.fr* – 22 septembre 2022 – 3 pages

Document 10 : « Collectif Jeunes en Meuse : c'est parti ! » – *meuse.fr* – consulté en février 2024 – 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet

CLAIRE THOURY

« Les jeunes veulent être acteurs de leur vie et changer le monde profondément »

Propos recueillis par Valérie Brunet

22 novembre 2023

Claire Thoury est sociologue, spécialiste des questions d'engagement et présidente du Mouvement associatif. Elle explore les attentes et les nouvelles formes d'engagement des 16-25 ans.

Les jeunes continuent-ils de s'engager ? Et pourquoi ?

Dans les associations, le taux d'engagement des moins de 35 ans augmente tandis que celui des plus de 65 ans diminue. Les jeunes aspirent à trouver du sens pour s'épanouir. Ils s'inscrivent dans une posture active, veulent se rendre utiles, faire leur part, défendre une cause. Il y a une articulation entre éthique et plaisir. S'engager, c'est la possibilité d'expérimenter, de passer du temps entre pairs. Les jeunes veulent être acteurs de leur vie et changer le monde profondément.

Cela signifie-t-il que la mobilisation a changé ?

Les formes d'engagement ont évolué avec, schématiquement, trois périodes. La première ère commence après la Seconde Guerre mondiale, où l'engagement se caractérise par une adhésion à un parti politique et au sacrifice de son individualité. C'est l'« engagement timbre », d'après l'expression que le sociologue Jacques Ion utilise dans son livre « La Fin des militants ? » (éd. de l'Atelier, 1997). La personne attend le grand soir, sans être sûre qu'il arrive.

La deuxième ère se développe dans les années 70. Les individus s'émancipent, les lieux sociaux se recomposent avec des liens choisis. Après la chute du mur de Berlin, les gens s'engagent pour une cause, pour s'accomplir ; ils ne veulent plus se sacrifier, mais faire leur part. Jacques Ion parle de l'« engagement post-it ». A mon avis, nous sommes passés dans une troisième ère depuis peu, avec des 16-25 ans qui s'incarnent autour de la figure de Greta Thunberg.

S'investissent-ils uniquement sur le changement climatique ?

Ils se mobilisent contre la précarité, pour accueillir dignement les migrants, par exemple. Ils interpellent sur le changement climatique et la nécessité de prendre les problèmes à la source, sans faire semblant. L'engagement est intensif, il appelle à plus de radicalité. Autrement dit, ils aspirent à un grand soir mais tout de suite, car ils n'ont pas le temps d'attendre vingt ou trente ans pour voir le monde changer. Ils collectivisent les causes. Ils agissent localement car les résultats sont visibles, et en même temps, les enjeux pour lesquels ils passent du temps sont globaux. Avec le numérique, la proximité est possible malgré la distance.

Comment caractériser cet élan ?

Les jeunes se regroupent et se constituent vite en association. Face aux grandes urgences, ils nous disent « pourquoi n'avez-vous pas été plus vite ? ». Ils voient les institutions comme étant inefficaces, donc ils font sans elles. Si nous n'y prenons pas garde, la distance peut s'accroître, ce qui serait problématique car ces engagements ont besoin de débouchés politiques.



Mis à jour le 30 janvier 2024

Sous le projecteur de l'engagement citoyen

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) et le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ) vous invitent à participer à leurs ciné-débats. Des soirées captivantes ouvertes à toutes et à tous. Des rendez-vous où la discussion rencontre le cinéma pour nourrir des réflexions et renforcer des liens.

Développer ses idées et les argumenter, s'ouvrir à toutes sortes de réflexions, se confronter, discuter, convaincre, accepter la différence, développer son libre-arbitre... Autant d'objectifs pédagogiques et éducatifs qui sont au coeur des activités citoyennes proposées aux jeunes isséens à travers le CCJ et le CLJ. C'est pourquoi l'équipe d'animation, en accord avec les jeunes des Conseils, organisent régulièrement des soirées où le 7e art est support des débats.

Le Conseil Local de la Jeunesse (18/25 ans) porte depuis plusieurs années un cycle annuel thématique et propose 2 à 3 rendez-vous ouverts à tout public. Les jeunes préparent et animent ces soirées en choisissant des invités en lien avec le sujet du film. Ce sera le cas samedi 27 janvier à 18h à l'Espace Jeunes Anne Frank avec « *Les figures de l'ombre* » et le dimanche 3 mars prochain avec « *Polisse* », toujours à 18h à l'Espace Jeunes Anne Frank.

Par ailleurs, les collégiens et les lycéens mettent en place une formule un peu différente. Les séances sont alors réservées aux jeunes de leur âge, entre 11 à 17 ans. C'est l'équipe d'animation qui propose et ouvre le débat à l'issue de la projection. Ces soirées peuvent présenter des extraits de films (et non des oeuvres complètes) afin d'aborder plusieurs sujets. Ceci permet d'optimiser la participation des jeunes aux discussions et développer leur capacité d'écoute et d'argumentation. Les débats sont plus ludiques et moins formels. Ils peuvent prendre des formes différentes en fonction des sujets et du groupe de jeunes.

Une soirée spéciale 11/17 ans se déroulera le vendredi 12 janvier à partir de 19h à l'Espace Jeunes Anne Frank. Avis aux collégiens et lycéens isséens ! Ceci peut être une façon de découvrir ces instances et de les intégrer. Venez partager vos idées et élargir vos connaissances dans un moment de convivialité. Des rendez-vous où le cinéma suscite des réactions, éveille le sens critique, l'engagement, enrichit vos réflexions sur le monde qui nous entoure.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Sénat propose des pistes pour améliorer l'éducation à la citoyenneté de la jeunesse

Malika Butzbach | France | Toute l'actu Education et Vie scolaire | Publié le 09/06/2022

Dans le cadre de la mission d'information « Comment redynamiser la culture citoyenne », les sénateurs Stéphane Piednoir et Henri Cabanel ont présenté les conclusions de cette mission. Intitulé « Jeunesse et citoyenneté : une culture à réinventer », leur rapport pose 23 recommandations portant sur la vie quotidienne démocratique, aussi bien à l'école que dans les collectivités.

En partant du constat de la forte abstention pour les élections de 2021 (plus de 60 % pour le second tour des régionales), « la mission d'information a été lancée en décembre dernier afin de s'interroger sur les fondements de la culture citoyenne d'aujourd'hui », explique son président, le sénateur Stéphane Piednoir (Les Républicains, Maine-et-Loire).

Le 8 juin, avec le rapporteur Henri Cabanel, sénateur de l'Hérault (Rassemblement démocratique et social européen), ils ont présenté le rapport « Comment redynamiser la culture citoyenne » et leurs 23 recommandations. « La culture citoyenne est ce qui permet de s'inscrire dans un projet commun grâce à des références partagées », explique Henri Cabanel, rapporteur de la mission.

Citoyenneté de tous les jours

Réparer le lien entre les citoyens et les institutions passe par l'éducation de la citoyenneté de la jeunesse, estiment les deux sénateurs. Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de généraliser des rencontres entre les élèves et les élus locaux dans les classes et les visites scolaires au sein des institutions. « Ouvrir les établissements scolaires à ceux qui font la démocratie est fastidieux mais efficace, juge Henri Cabanel. Les élus locaux peuvent ainsi expliquer concrètement leur rôle et leurs actions aux jeunes et ces rencontres font naître le débat. »

Le rapporteur propose aussi la création d'un statut d'élus étudiant pour leur permettre de concilier les études avec l'exercice d'un mandat, qu'il soit municipal, départemental ou régional. Plus largement, la culture de la citoyenneté implique d'encourager l'engagement des jeunes, comme le font déjà de nombreuses initiatives des collectivités territoriales.

Alors que les conseils de jeunes sont des écoles de la citoyenneté, « Il faut mieux associer ces conseils à la vie locale, par exemple en leur confiant de vrais projets, expose Stéphane Piednoir. Les jeunes engagés dans ces instances que nous avons rencontrés nous l'ont dit : ils ne veulent pas seulement être sur la photo. »

Parcours citoyen

Dans le cadre scolaire, l'acquisition d'une culture citoyenne passe par l'éducation morale et civique (EMC), souligne le rapporteur. « Nous avons rencontré beaucoup de jeunes qui n'allaient pas voter : ils se sentaient illégitimes car ne connaissant pas les institutions », raconte Stéphane Piednoir. En ce sens, les sénateurs préconisent de recentrer les contenus de l'enseignement, notamment sur le fonctionnement des institutions.

Rendez-vous obligatoire du parcours citoyen, la journée défense et citoyenneté (JDC) est un outil de repérage des jeunes en difficulté à préserver, constatent les élus dans leur rapport. Mais celle-ci est remise en cause avec l'apparition récente du service national universel (SNU), notamment si celui-ci devenait obligatoire. En ce sens, il convient de « préciser le socle juridique du SNU après un débat parlementaire pour lever les incertitudes relatives au choix de l'obligation ou du maintien du volontariat » pour ce programme.

Jérôme Fourquet : « L'engagement des jeunes a changé de forme. »

25 Nov.2022



Jérôme Fourquet © L. Lung

Pour quelles causes les jeunes sont-ils prêts à s'engager et comment ? A l'occasion de la publication de l'étude sur l'engagement des jeunes menée par l'IFOP pour la Fondation de France, Jérôme Fourquet, directeur du pôle « opinion et stratégies d'entreprise » de l'IFOP, revient sur les grands enseignements de cette enquête.

Pour quelles causes les jeunes sont-ils prêts à se mobiliser aujourd'hui ?

Les deux grandes sources d'inquiétude exprimées par les jeunes entre 18 et 25 ans sont la peur de la fin du mois, autrement dit le pouvoir d'achat, et la peur de la fin du monde, liée au changement climatique et à ses conséquences. Il faut rappeler que l'enquête a été réalisée début septembre, c'est-à-dire après un été marqué par la canicule et de grands incendies et à un moment où on a commencé à ressentir très fortement la hausse du coût de certains produits. Mais de façon très marquée, c'est pour l'environnement que les 18-25 ans sont prêts à s'engager. 9 jeunes sur 10 s'avouent inquiets à l'égard du dérèglement climatique et 38 % même très inquiets. Pour cette génération qu'on appelle parfois la génération climat, le changement climatique est vécu comme une urgence : c'est une réalité ici et maintenant. Et plus on monte en diplôme, plus le niveau d'inquiétude est élevé. Les jeunes ont le sentiment que ce sujet est jugé trop secondaire par les décideurs et que l'inaction et l'immobilisme continuent de prédominer : la machine est grippée, les mauvaises habitudes ont été prises. Or, pour eux le péril est bien perçu comme imminent, ils le voient arriver à leur fenêtre.

9 jeunes sur 10 s'avouent inquiets à l'égard du dérèglement climatique.

Comment les jeunes envisagent-ils de s'engager ?

L'engagement des jeunes a changé de forme. Nous n'aurions pas du tout eu les mêmes résultats il y a ne serait-ce que dix ans. Ils comptent d'abord sur eux-mêmes. L'action individuelle prend le pas sur la mobilisation collective et structurée, même si celle-ci peut exister de manière ponctuelle comme avec des opérations de désobéissance civile ou d'actions coup de poing. Les jeunes s'engagent avant tout en tant que consommateurs, usagers ou citoyens. Beaucoup moins en rejoignant des organisations militantes ou associatives traditionnelles. Pour cette génération qui a grandi dans l'hyperconsommation, l'engagement le plus efficace passe par le changement des habitudes de consommation (83 %). Cela signifie consommer autrement, de manière plus responsable, par exemple en boycottant certaines marques ou en privilégiant les produits bio, de seconde main ou vendus en vrac. Le répertoire d'actions a changé : j'agis à mon échelle, et notamment en changeant la façon dont j'utilise ma carte bleue.

Mais à noter toutefois qu'il y a toujours quelques contradictions dans les comportements de cette génération climat travaillée malgré tout par l'hyperconsommation. Juste un exemple : ils pratiquent certes les plateformes de revente de vêtements de seconde main, mais 70 % de l'argent ainsi collecté repart en achat neuf...

Pour cette génération, l'engagement le plus efficace passe par le changement des habitudes de consommation.

A souligner aussi le fort besoin de cohérence entre engagement individuel et activité professionnelle. Le monde professionnel est devenu de plus en plus poreux aux pratiques d'engagement citoyen. Ainsi 68 % des jeunes interrogés déclarent être prêts à ne pas travailler pour une entreprise qui ne respecterait pas leurs valeurs. Aujourd'hui, on ne laisse plus ses préoccupations au vestiaire. Ce résultat témoigne aussi d'un nouveau rapport de force entre futurs salariés et entreprises. Dans un marché de l'emploi moins tendu (pour les jeunes salariés), on constate clairement que le chômage a cessé d'être une préoccupation majeure. Les jeunes se permettent alors d'être plus exigeants vis-à-vis de leurs futurs employeurs. Ils sont même 91 % à exiger que les entreprises soient exemplaires dans leurs pratiques.

81 % des jeunes estiment que leur génération a le pouvoir d'agir.

Entre individualisme et altruisme, l'engagement collectif a-t-il encore un sens pour les jeunes aujourd'hui ?

Le désir d'engagement et la sensibilité altruiste n'ont pas disparu des valeurs des jeunes. Néanmoins la volonté de s'impliquer pour changer les choses tend à emprunter des répertoires d'action différents, plus individuels et autonomes. Pour les jeunes Français interrogés, s'engager c'est avant tout avoir un comportement civique et solidaire (65 %, dont 35 % en première citation). L'environnement et la biodiversité sont très clairement les thèmes qui mobilisent le plus les jeunes de 18 à 25 ans, et pour agir, ils privilégient un engagement au quotidien, dans leur mode de consommation ou dans le cadre professionnel. En dépit d'un fort climat d'inquiétude, 81 % estiment que leur génération a le pouvoir d'agir et 76 % que les ONG ou les associations peuvent réellement changer les choses. Le défi pour le monde associatif sera de proposer de nouvelles formes d'action qui soient en phase avec cette appétence de s'engager autrement, de manière plus globale et moins cloisonnée.

Jeunesse, la force d'engagement

LE LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 - Groupe caisse des dépôts

Les jeunes, qui ont pour la majorité d'entre eux surmonté la délicate période de la crise sanitaire, veulent jouer un rôle citoyen. Ils sont de plus en plus nombreux à s'engager pour une cause. Les missions de Service Civique jouent aussi un levier de mobilisation citoyenne pour la jeune génération.

Un regain d'optimisme

Le **moral des jeunes** semble être reparti à *la hausse* après la difficile période du Covid. **66% des 18-30 ans** se disent « **confiants dans leur futur** personnel dans les trois années qui viennent » selon une enquête réalisée par l'Injep et le Credoc (+ 6 points par rapport à 2021). Avec le retour à la vie normale, la jeunesse française, éprouvée par la crise sanitaire, a retrouvé sa capacité à se projeter dans l'avenir... même si les jeunes femmes affichent un état d'esprit moins positif que les jeunes hommes.

Le chiffre

67% des jeunes considèrent que leur vie actuelle correspond à leurs attentes (+7 points par rapport à 2021)

Si l'engagement bénévole progresse en France, on le doit en grande partie aux plus jeunes qui s'investissent de plus en plus en faveur d'une cause.



Un esprit citoyen

Depuis quelques années, plusieurs associations observent une **hausse de l'engagement chez les plus jeunes**. Ainsi, 16% des bénévoles actifs au sein des Petits Frères des Pauvres ont moins de 30 ans : ils représentent 28% des nouvelles arrivées en 2020, au plus fort de la crise sanitaire. Début 2022, la participation bénévole des jeunes à une cause a atteint son plus haut niveau depuis 2016 : 51% sont bénévoles occasionnels et 21% des 18-30 déclarent donner régulièrement de leur temps chaque semaine.

Le chiffre

Le bénévolat régulier des jeunes progresse chaque année avec + 3 points depuis 2016.

Les jeunes font **davantage confiance aux citoyens** (52%) pour faire bouger les choses devant l'Etat et les entreprises.



L'urgence environnementale

La **crise écologique** est une **thématique centrale** pour les plus jeunes qui veulent mobiliser les autres générations en faveur de la protection de l'environnement. Les plus engagés dans cette cause estiment que le **changement de comportement** en matière environnementale relève du **devoir citoyen**. Les jeunes sont aussi très sensibles aux questions de discriminations (inégalités) dans leurs engagements ou prises de parole.

Le chiffre

71% des jeunes se disent engagés dans une action pour lutter contre le changement climatique

Le service civique

Le Service Civique, inclusion socio-professionnelle et engagement citoyen

Créé en mars 2010, le Service Civique propose à des jeunes de 16 à 25 ans de **réaliser des missions d'intérêt général** (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement). Chaque jeune perçoit une indemnité mensuelle et bénéficie d'une formation civique et citoyenne.

76% des DRH considèrent que la mention Service Civique peut constituer un atout (IFOP)

Les missions de Service Civique peuvent **favoriser l'insertion professionnelle** en apportant une expérience et une formation. Son intégration dans le plan un jeune une solution a crédité cette thèse même si certains considèrent qu'il est plus un levier d'employabilité qu'un dispositif d'insertion.

74% des jeunes qui ont fait un Service Civique comptent voter

Une mission de Service Civique a aussi pour objectif « le **renforcement de la cohésion nationale et de la mixité sociale.** » Même si la majorité des jeunes choisissent le Service Civique pour avoir une expérience professionnelle et un revenu, cela donne à beaucoup d'entre eux une première expérience d'engagement et de découverte de l'intérêt général.

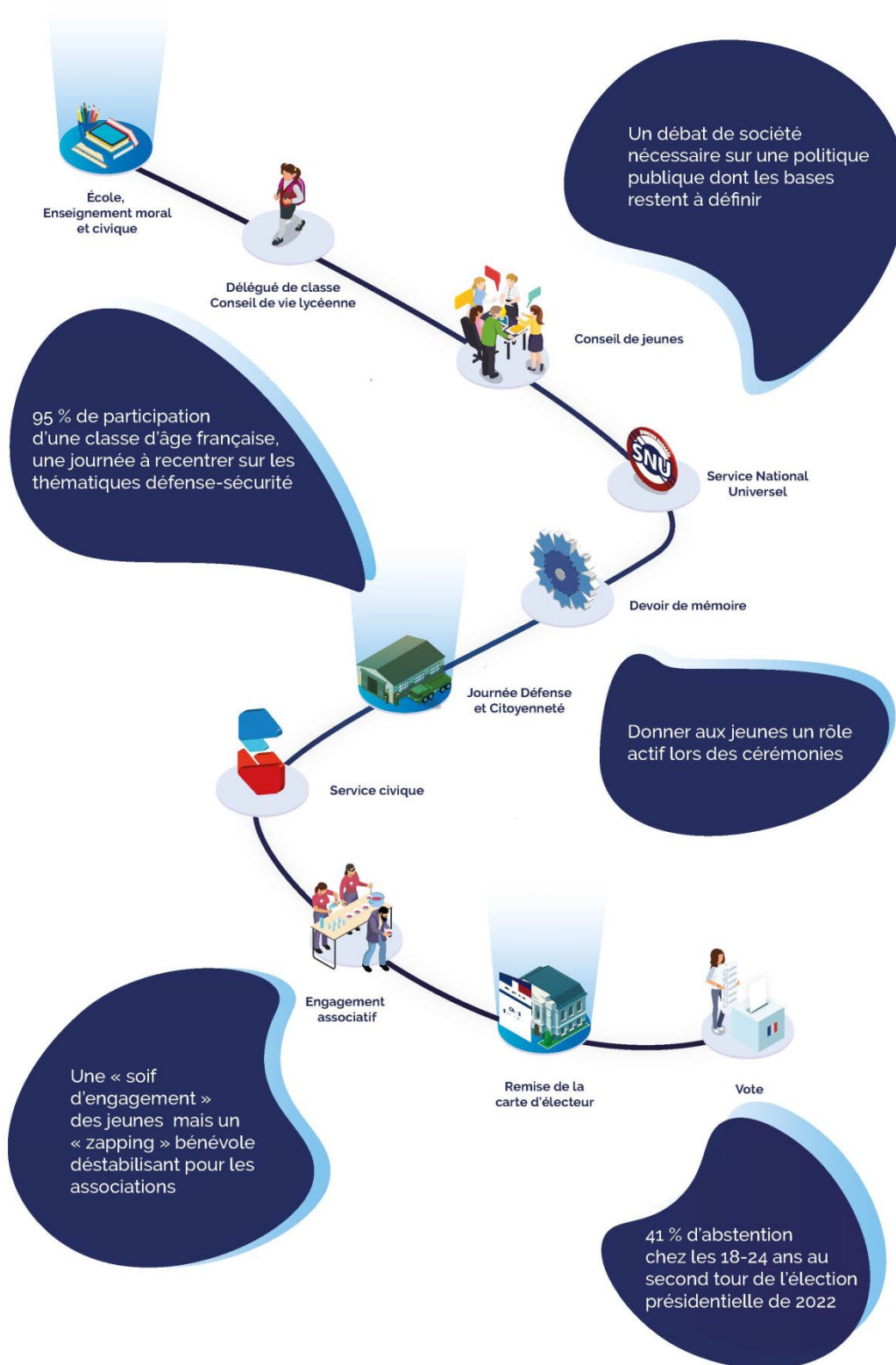
POPSI

À l'occasion de la **journée Pour des politique sociales** au service de la jeunesse, nous vous proposons des articles traitant des sujets qui y seront développés par **les décideurs politiques, les acteurs sociaux et les chercheurs invités.**




JUIN 2022

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ : UNE CULTURE À RÉINVENTER



5. LE SERVICE CIVIQUE : UNE INITIATIVE SÉNATORIALE DE 2010 PLÉBISCITÉE PAR LES JEUNES


	<ul style="list-style-type: none"> - Une politique publique à l'efficacité reconnue - Une expérience d'engagement plus qu'un plan B. - Des volontaires aux profils divers - Un outil à faire connaître dès le lycée. <p>Deux défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner son développement par des moyens en cohérence - Mieux valoriser le service civique dans le parcours des jeunes (études, expériences professionnelles) 	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les moyens nécessaires au financement des 240 000 missions actuellement programmées - Augmenter la durée de formation civique et citoyenne des volontaires pour amplifier la dimension citoyenne du service civique - Intégrer systématiquement le service civique aux politiques en faveur de la ruralité pour favoriser son développement dans ces territoires.
---	---	--

« Le service civique m'a appris l'engagement. J'y ai appris qu'il s'agissait de donner son temps et de s'investir dans son travail. J'ai ensuite commencé à faire du bénévolat dans des structures sportives » ; « Pour moi le service civique a été un réel tournant dans ma vie. »
(Témoignages de volontaires)

« Il faut mieux faire connaître le service civique qui peut, parallèlement à l'expérience concrète de l'engagement au service de la collectivité, s'inscrire dans un parcours universitaire très réussi ou constituer une année de césure utile » (Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du service civique)

« Ce qui fonctionne avec le service civique, c'est de mettre les jeunes en position d'être acteurs, de se sentir utiles à la société » (Marie Trellu-Kane, présidente d'Unis-cités)

6. L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, UNE DYNAMIQUE À PRÉSERVER

	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte vitalité associative : 1,5 million d'associations mobilisant entre 16 et 20 millions de bénévoles - Une jeunesse française engagée, mais selon de nouvelles formes (un engagement en faveur d'une cause plutôt que d'une structure) - De nouvelles formes de gouvernance <p>Deux défis à relever pour les associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à un engagement aujourd'hui plus flexible, court et réversible - Faciliter l'accueil de nouveaux bénévoles, conditions du maintien du dynamisme associatif 	<p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les formulaires administratifs aux nouvelles pratiques de gouvernance des associations (responsabilités exercées en binômes ou partagées dans le temps).
---	--	---

« Redynamiser la culture citoyenne, c'est aussi permettre à des jeunes de s'engager dans cette école de la citoyenneté que sont les associations »
(Haut conseil à la vie associative)

« La jeunesse est diverse, tout comme le sont les associations et, partant, les modes d'engagement se sont largement diversifiés ces vingt dernières années »
(France bénévolat)

7. FAIRE DES JEUNES DES ACTEURS À PART ENTIÈRE DE LA VIE LOCALE : UNE NÉCESSITÉ POUR LA DÉMOCRATIE

<ul style="list-style-type: none"> - De nombreuses initiatives des collectivités territoriales, à tous les échelons, pour encourager l'engagement des jeunes - Une bonne pratique à généraliser : les journées citoyennes, vecteur de lien intergénérationnel - Les conseils d'enfants et de jeunes : une véritable école de la citoyenneté, un vivier de citoyens engagés - Élus locaux étudiants : des difficultés pour mener de front études et mandat 	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un statut de l'élu étudiant pour faciliter la conciliation d'études avec l'exercice d'un mandat municipal, départemental et régional - Encourager l'accès des jeunes élus aux responsabilités - Associer les conseils de jeunes à la vie locale en leur confiant de vrais projets.
---	--

**« Nous ne voulons pas être un outil politique pour faire joli ! »
(Témoignage d'un membre de conseil des jeunes)**

« Nous ne sommes pas l'avenir, nous sommes le présent » (Un jeune élu)

8. UNE FORTE ABSTENTION CHEZ LES JEUNES

	<p>d'abstention chez les 18-24 ans au 2nd tour de l'élection présidentielle en 2022 : Moyenne nationale de l'abstention : plus de 28 % L'abstention décroît avec l'âge : 20 % chez les 60-69 ans, 15 % chez les plus de 70 ans.</p>	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir avant chaque scrutin une campagne d'information « grand public », sur tous supports (réseaux sociaux, applications,...) pour mieux informer les jeunes - Généraliser la double procuration - Dématérialiser l'envoi des professions de foi des candidats pour les électeurs qui le demandent - Expérimenter le vote électronique dans certains territoires lors d'élections locales.
	<p>des non-inscrits ont moins de 35 ans : l'élection est une contrainte pour ceux qui étudient loin du domicile familial</p>	
	<p>des 18-24 ans déclarent avoir beaucoup d'intérêt pour l'élection présidentielle. Moyenne nationale : 42 % (source : CEVIPOF) - un vote « intermittent » en fonction des élections</p>	

« Quelle que soit l'élection, les jeunes sont toujours plus abstentionnistes, environ dix points de plus en moyenne que le niveau d'abstention mesuré dans l'ensemble du corps électoral » (Anne Muxel, sociologue)

« Cette élection qui structure la vie politique et la V^e République n'est (...) plus perçue comme le moment important de la vie politique, alors même que les jeunes de 18 à 24 ans participeront pour la première fois à une élection présidentielle, ce qui devrait susciter de la motivation et de l'intérêt » (Martial Foucault, directeur du CEVIPOF)



L'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs

➡ **Les jeunes de moins de 18 ans** entrent le plus souvent dans une dynamique de projet par ses aspects les plus pratiques : recherche d'un local, besoin de se rencontrer, animation d'un skate park, mise en place d'une soirée, d'une action, volonté de faire « bouger » leur commune.

➡ En milieu rural, leur première motivation est souvent d'organiser quelque chose pour les jeunes, et ils ont le sentiment qu'il ne se passe rien les concernant. En milieu urbain, ils ont une volonté forte de changer l'image de la jeunesse vis à vis des adultes, des médias. En devenant acteurs sur leur propre territoire, ils recherchent tous à montrer qu'ils peuvent agir pour eux-mêmes ou pour les autres.

Nous constatons deux portes d'entrées :

✳ **Des jeunes veulent agir** et ils recherchent des informations, des conseils. Il faut donc être repéré comme personne ressource pouvant leur permettre d'avancer dans leurs démarches. Internet est également un des outils pour les informer.

✳ Pour d'autres, et ils sont les plus nombreux, la première étape à franchir est qu'ils n'y croient pas eux-mêmes : ils n'imaginent pas qu'ils peuvent mener leurs propres actions, et qu'ils obtiendront le soutien d'adultes, de la mairie, de leurs parents, d'une association, de leurs professeurs... La première difficulté est de **les intéresser à la dynamique de projet**.

Il s'agit donc d'abord de **transmettre cette information** pour qu'ils puissent s'en emparer à plus ou moins long terme : information dans les collèges et les lycées, dans les communes, s'appuyer sur les structures existantes, etc.

Nous avons également constaté **l'impact du témoignage** : il permet de valoriser des jeunes et leurs actions, de simplement dire aux autres, c'est possible pour vous aussi. La valorisation passe par une présentation des projets lors d'événements locaux, lors de journées ou campagnes, par l'information dans la presse locale (lue par des adultes qui jouent le rôle de personne ressource).

Dans tous les cas, il s'agit de mettre en avant l'information suivante : **la dynamique d'un projet associatif permet, entre autres, reconnaissance, crédibilité et soutien**. Les jeunes sont également en demande d'apprentissages et d'autonomie. Nous revendiquons clairement nos missions éducatives vis à vis de ces jeunes :

✳ L'autonomie ne se construit que s'il y a des repères, des valeurs que l'on peut s'approprier, redéfinir ou même refuser.

✳ **L'autonomie, c'est procurer les moyens de gérer et de négocier ses dépendances** : Ce n'est donc possible que s'il y a des interlocuteurs et nous affirmons indispensable un travail d'accompagnement.

Une démarche simple

Le dossier d'habilitation est téléchargeable sur le site Internet www.juniorassociation.org.

Ce dossier, une fois rempli, est à renvoyer à notre Relais Départemental qui contactera les jeunes.

Le Relais Départemental transmettra ensuite le dossier au Réseau National afin qu'il soit étudié lors d'une des commissions d'habilitation mensuelles.

[...]

Le concept « Junior Association »

La Junior Association permet à des jeunes mineurs de **s'organiser dans une dynamique associative** et de s'approprier, entre pairs, un mode d'organisation démocratique et citoyen :

Il s'agit d'un **espace de liberté** permettant à un groupe de jeunes mineurs, souvent un petit nombre de jeunes, de se regrouper autour d'une envie, d'une idée, d'un projet... Association de fait, le groupe se donne une **identité**, en choisissant tout d'abord un nom, puis formalise son projet et réalise une ou plusieurs actions.

Il faut être **au moins deux** et une majorité de jeunes de moins de 18 ans. Le Réseau National des Juniors Associations propose une démarche d'habilitation valable une année scolaire et renouvelable. Il n'y a pas de déclaration en préfecture : C'est le Réseau National des Juniors Associations qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour que les jeunes puissent être acteurs d'un projet collectif à travers la création de leur propre association.

Le Réseau National des Juniors Associations propose également **un accompagnement** de ces jeunes. Ils bénéficient de personnes ressources qui, localement, peuvent les conseiller, répondre à leurs demandes, leurs questions.

✳ Chaque Junior Association peut bénéficier d'un **accompagnateur local** : un parent, un animateur, un professeur, un éducateur, un élu ,... Il soutiendra les jeunes dans leurs projets.

✳ Elle peut bénéficier également de personnes ressources qui aideront les jeunes sur un plan logistique, thématique, sur le plan financier,etc.

[...]

Les dix postures de l'accompagnateur :

Tout d'abord, Accompagner un projet à l'initiative des jeunes, cela veut dire que ce sont les jeunes qui portent le projet. Les accompagner implique de valoriser leurs atouts et leurs initiatives :

01 Etre à l'écoute active :

C'est-à-dire avoir une oreille attentive pour comprendre le projet des jeunes (passer de l'écouté à l'écoutant) questionner pour les amener à clarifier leur projet. Il faut être attentif notamment à la réalisation concrète du premier projet, surtout si leur présentation est imprécise ou trop générale (construction du groupe, notion d'entre-soi, prise de confiance en eux, estime de soi). Il ne faut pas hésiter à reformuler, tout en évitant ses propres idées préconçues et toute tentative d'interprétation.

En créant une Junior Association, les jeunes demandent à apprendre les règles du jeu social, à se situer dans leur environnement, à développer leurs capacités d'agir et de co-agir sur celui-ci. Il s'agit donc de les aider à découvrir les démarches et les procédures à mener par eux-mêmes.

02 Savoir encourager et mettre en confiance :

Avec ce travail d'écoute, d'accueil, de respect de leurs choix..., il s'agit de mettre en confiance et de signifier son intérêt et sa curiosité. En devenant une personne ressource, les jeunes perçoivent que l'on s'intéresse à leur projet et que nous essayons de faciliter l'expression de leur demande, de leurs besoins.

On peut être attentif à valoriser l'apprentissage de savoir-faire entre pairs ; on peut aider les jeunes à s'engager, à créer une « culture commune » au groupe en voie de construction.

« Réinventer le monde », c'est-à-dire avec leur propre cheminement, peut être une étape essentielle pour prendre confiance en eux-mêmes.

03 Analyser les besoins d'accompagnement des jeunes :

Aviser, à chaque moment, savoir quel est le conseil, le comportement les mieux adaptés à la situation. Nous parlons d'accompagnement individualisé : selon chaque Junior Association, ne pas aller plus vite que les jeunes et répondre à leurs demandes, savoir dire non quand cela n'est pas possible et expliquer pourquoi, etc.

04 Les amener à prendre conscience des conditions de réussite du projet :

Pour mettre toutes les chances de leur côté, il est important de mettre en lumière avec eux les éléments indispensables à la réussite du projet et d'évaluer aussi les risques d'échec.

05 Savoir valoriser leur projet :

L'implication de tous les jeunes n'est pas toujours facile. Baisse d'énergie, répartition des tâches plus difficile, il est pourtant essentiel de continuer à valoriser l'initiative et les actions déjà réalisées. Susciter un temps de régulation pour faire le point, mesurer le chemin parcouru, les associer dans une action ponctuelle, sont autant de formes possibles pour valoriser leur projet. Cette valorisation est importante pour eux-mêmes, mais également pour leur famille, les élus ou/et les autres secteurs de votre structure (Centre social, MJC, Maison de Quartier, Service Jeunesse, etc.).

Il s'agit également de rester parfaitement disponible aux jeunes tout au long de leur projet : le but est important mais pas plus que toutes les étapes par lesquelles les jeunes vont passer pour essayer de l'atteindre.

C'est aussi accepter le droit à l'essai, le droit à l'erreur et surtout s'interdire tout commentaire comme « je vous l'avais bien dit » ou « vous auriez dû m'écouter »...

06 Lâcher prise et s'effacer :

Dans une relation privilégiée entre les jeunes et leur accompagnateur, il s'agit de se mettre en retrait tout en étant présent si besoin, ne pas être maître à bord, ne pas faire peser le risque de dépendance, laisser aux jeunes prendre toute leur place dans leur projet. C'est également accepter que l'on n'est pas indispensable, que de toute façon notre intervention auprès d'un groupe de jeunes est provisoire et limitée dans le temps.

07 Protéger, prévenir,

Mettre en garde face à des sollicitations extérieures : faire prendre conscience, si nécessaire, des dérives ou des utilisations parfois excessives de la Junior Association. Le projet appartient aux jeunes et il faut être parfois vigilant qu'ils en restent bien les maîtres d'œuvre. Cela peut demander de questionner le projet, le désir des jeunes.

C'est aussi informer des réglementations à respecter, anticiper les informations utiles à leur projet (déclaration de séjour, droit sacem, demande pour une brocante, un vide-grenier, organiser une loterie, une tombola, un loto, autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons : une buvette sans alcool...).

08 Faciliter les relations jeunes <=> partenaires :

L'accompagnateur a un rôle d'explicitation vis-à-vis des interlocuteurs de la Junior Association : ce sont des projets associatifs portés par des jeunes mineurs avec les limites que cela peut présenter, mais qu'il ne faut pas renforcer (ces limites) par crainte ou par méfiance. Il est important de prendre du temps pour expliquer aux partenaires de la Junior Association, ce que font les jeunes et avec quels soutiens, expliquer comment fonctionne le Réseau National des Juniors Associations : de nombreux freins peuvent être ainsi levés.

09 Donner du temps :

Le facteur temps est indispensable à la réussite d'un bon accompagnement, c'est en détaillant sa pratique et les résultats obtenus, que l'accompagnateur fera reconnaître que l'accompagnement exige du temps, du relationnel, et un savoir-faire pour une vraie relation d'aide efficace et perspicace.

C'est également mettre en avant que le temps n'est pas le même pour tout le monde et qu'il faudra tenir compte de bon nombre de facteurs extérieurs : pour les jeunes cela peut être le rythme scolaire, le passage au lycée, la majorité, les amitiés qui se nouent et se dénouent...

10 Auto-évaluer son rôle d'accompagnement :

Savoir prendre du recul, analyser, se remettre en question sur sa pratique, échanger entre accompagnateurs et Relais Départementaux, permet une évaluation concertée. Il s'agit également de faire pleinement valider cette mission auprès de sa structure, les élus, les collègues, sa hiérarchie, l'évaluation est un bon outil pour mettre en avant tout le cheminement réalisé par les jeunes, et le soutien qu'ils ont concrètement obtenu auprès de vous.

➡ Nous insistons également sur les notions suivantes :

✦ La notion de **contrat mutuel** (la faisabilité du projet, les contraintes, ce que j'attends des jeunes, ce qu'ils attendent de moi) : elle change la relation que l'on peut avoir avec les jeunes .

Il s'agit donc de ne pas être seulement témoin des actions menées par les jeunes, mais d'agir avec eux, en concertation, en soutien, en complément.

✦ La notion de **prise de risque** : Cette question doit être posée dès le départ car là encore l'important est de ne pas faire porter un projet trop lourd aux jeunes, ou qui ne serait finalement pas accepté par les adultes (départ en vacances en pleine autonomie par exemple).

Nous vivons dans un monde de plus en plus réglementé et dans ce contrat mutuel entre les jeunes et les adultes, on ne peut pas se contenter d'ouvrir le parapluie : permettre aux jeunes de prendre des risques dans un cadre sécurisé, cela commence par le simple fait que ce soit possible, qu'une écoute s'installe. Il faut bien sûr mesurer les risques, et il s'agit souvent d'un véritable travail d'anticipation pour viser la réussite du projet (motivation des jeunes, demandes d'autorisations, accords des parents, soutiens des collègues et des élus,...). Il ne faut pas non plus craindre la répétition des tentatives voire de l'échec (refuser l'échec peut conduire à faire à la place des jeunes).

➡ Un espace d'apprentissage et de construction associative.

La vie associative est reconnue comme étant l'espace d'engagement que privilégient nos concitoyens. Cette réalité s'applique particulièrement aux jeunes pour lesquels l'association est un espace expérimental qui permet la découverte de l'engagement, la création collective, l'élaboration de projet, le vécu en groupe et la prise de responsabilité. Qu'ils soient mineurs ou majeurs, la vie associative constitue un espace essentiel de découverte de la citoyenneté :

- ✳ se découvrir dans sa relation aux autres ;
- ✳ défendre ses idées et les confronter aux autres ;
- ✳ gagner en confiance en soi et en estime de soi ;
- ✳ acquérir des compétences sociales (défendre un projet, organiser une action, rencontrer les élus, rechercher des partenaires...).

Rôle de l'accompagnateur : permettre l'expérience associative, au fur et à mesure de l'avancé du projet.

➡ Un entre-soi, la construction du groupe.

L'écriture du dossier d'habilitation ne semble pas une difficulté pour présenter son projet. Il permet, et c'est important, de penser ensemble. S'agissant de projets associatifs, il y a une obligation d'un véritable exercice du dialogue, du dépassement des conflits et des divergences, de démocratie. Il faut donc éviter une relation exclusive avec le président pour privilégier une plus grande représentativité, un partage des rôles correspondant aux aptitudes, désirs et capacités de chacun » .

Rôle de l'accompagnateur : soutenir les débuts d'une dynamique de groupe.

➡ Une ouverture vers les autres.

Prenant confiance en eux, forts de premiers résultats concrets, nous constatons l'ouverture des projets, qui n'est pas forcément présente au départ, mais qui arrive avec le développement de nouvelles actions : vers les plus jeunes, vers de l'intergénérationnel, vers plus de solidarité. Ces projets s'enracinent dans leur quartier, dans leur village avec des jeunes, des adultes, d'autres associations, c'est à dire de tous ceux qui auront compris qu'ils ont en face d'eux, de véritables interlocuteurs.

Rôle de l'accompagnateur : faciliter les contacts avec des partenaires locaux quand les jeunes sont prêts et demandeurs.

➡ Favoriser un engagement à plus long terme.

L'expérience des Juniors Associations démontre que les jeunes ont envie d'agir et de s'engager pour une cause qu'ils ont volontairement choisie. Favoriser l'initiative des jeunes c'est faciliter l'accès à l'information sur les différentes possibilités à l'ensemble des jeunes, aux différents interlocuteurs... La Junior Association peut être une étape mais elle n'est bien sûr pas la seule. Il nous faut donc réfléchir aux liens possibles pendant que les jeunes sont membres de leur Junior Association : quels liens avec d'autres associations, d'autres formes d'engagement permettant aux jeunes de réaliser les passerelles possibles vers d'autres projets personnels ou professionnels.

Rôle de l'accompagnateur : faciliter les contacts avec des personnes ressources, les passerelles vers d'autres formes d'engagement.

Pour aller plus loin, nous vous conseillons de consulter notre site internet : www.juniorassociation.org et d'entrer en contact avec nos Relais Départementaux (vous trouverez leurs coordonnées sur notre site), la démarche détaillée dans ce document pourra mieux se concrétiser grâce à un travail en concertation.

Temoignages d'accompagnateurs locaux

Jacqueline, accompagnatrice d'une Junior Association qui mène des actions de solidarité.

« Difficile de répondre en quelques lignes à la question existentielle que vous n'avez jamais pu résoudre : qu'est ce que je fais auprès d'une J.A., et à quoi je sers ?

Je sers à dire aux adultes que je ne suis rien : ni la présidente (voyez la jeune fille là-bas), ni le trésorier (voyez le jeune homme), ni la secrétaire bien que je passe mon temps à écrire et communiquer. Car ce qui manque le plus aux jeunes dans le domaine de la solidarité internationale où agit notre J.A. c'est de savoir à qui s'adresser, et en quels termes. Les pouvoirs, dont nous avons besoin, n'ont guère l'habitude d'écouter les jeunes s'il n'y a pas quelqu'un derrière. Alors je suis derrière, et j'essaie d'y rester le plus possible. Trouver la bonne porte, la bonne personne, parler aux parents, aider à cerner le contenu d'une lettre de motivation, la forme d'un dossier ou d'une intervention publique, voilà à quoi je sers sans doute. En Afrique, je suis aussi boîte à outils («Tu n'aurais pas»...tout ce qu'ils ont oublié ou perdu : un médicament, des mouchoirs, un couteau, les sous pour la taxe d'aéroport...) et régulateur de conflits, là où plus qu'ailleurs on n'entend que les vieux («Il faut que tu y ailles, parce qu'on leur a dit, mais...»). En somme, un échange d'énergies, parce qu'étant au naturel mal organisée, aussi peu administrative que possible, adepte de ma tranquillité et ignorante des réalités socio-politico-économiques africaines, c'est fou ce que j'ai dû progresser et m'instruire à cause d'eux. Alors, tant qu'ils sont devant... »

Eddy, animateur au Centre social (21).

« Depuis quelques années, les jeunes de Pouilly-en-Auxois, petit village en milieu rural de Côte d'Or se retrouvaient au centre social pour participer à des activités sportives et culturelles. Avec le temps, est né chez eux un désir d'autonomie. Animateur au Centre social et Relais départemental, je leur ai présenté le dispositif. Très rapidement la Junior Association a été créée. Baptisée « Les Crevettes Polliennes », l'objectif est d'animer le milieu rural en organisant des activités pour les autres jeunes du canton. Mon métier a changé : d'animateur d'activités, je suis devenu accompagnateur, les jeunes prennent l'initiative des réunions, mon statut est celui d'invité pour mes capacités en conseil, notamment auprès du président et du trésorier ».

Annie, professeur et accompagnatrice d'une Junior Association.

« Accompagner des jeunes, c'est une aventure autant pour les jeunes que pour l'adulte qui accompagne. C'est une expérience riche en rebondissements, riche en contacts, riche en acquisitions. Chaque action menée par la Junior Asso a fait l'objet d'une médiatisation dans la presse qui a fait très plaisir aux jeunes et qui du même coup les a valorisés aux yeux de leurs parents. Et c'est toujours bien agréable pour l'accompagnateur d'entendre les jeunes dire : "avec mes parents, le courant passe mieux.", "à table, avec mes parents on discute désormais des actions de la junior asso", "ils sont fiers de moi", "ils me montrent enfin de l'intérêt"...

Une réussite : à chaque fois qu'il leur a fallu défendre le projet pour obtenir une subvention devant des institutionnels, les jeunes étaient très preneurs de conseils et c'était comme s'ils passaient un grand oral. J'ai assisté une fois à une rencontre où 2 adolescentes ont pris la parole devant une dizaine de membres du Rotary Club. C'était très prenant pour moi de les voir discourir et répondre de façon pertinente. J'avoue avoir ressenti un sentiment de fierté. Un autre aspect positif, c'est la relation adulte-jeune que j'ai vécue comme une relation de partenariat où chacun s'est enrichi de la richesse de l'autre. »

Aminatou, Djouma, membres de la Junior Association « Afro Tchékani » et Maurice, leur accompagnateur local (extraits d'une interview).

A : « Au départ, nos accompagnateurs c'étaient plutôt des gens du Service Municipal de la Jeunesse de notre quartier. On les voit encore, mais au fur et à mesure du temps, on s'est un peu détachés, ils nous disaient qu'il fallait que l'on soit indépendants ».

M : « La Junior Association, en tant que professionnel qui côtoie pas mal de jeunes, je pense que cela structure énormément. Cela pose aussi des contraintes : se réunir, discuter... C'est intéressant parce que cela nourrit la réflexion, cela permet aussi de rencontrer des gens différents, des élus par exemple... La différence également avec des jeunes dans une maison de quartier, c'est qu'elles ont leur autonomie. Par exemple, je pense n'avoir jamais participé à l'une de leurs réunions... Alors que dans une maison de quartier, c'est l'animateur qui est le porteur d'un projet, qui va en avançant et qui participe aux temps de réunions. Avec la J.A., je suis totalement neutre. Je viens, on me dit les choses, et puis en fonction de ce qu'on me dit, je m'adapte et on avance ».

D : « L'important, c'est que l'on se dit à l'intérieur de nous, qu'on est une association, qu'on est un regroupement de jeunes et que sans le terme d'association, nous aurions peut-être moins envie de faire les choses. »

[...]

À Lille, les membres du collectif Nos jeunes citoyens nettoient vos quartiers

La voix du Nord

Ils ont entre 10 et 22 ans, à égalité filles-garçons, et font partie du collectif Nos jeunes citoyens, issu de l'Association d'accompagnement pour les projets professionnels et culturels (APPC). Ce groupe d'ados « ramasse les déchets, organise des fêtes de quartier, s'éduque sur l'Europe », avec pour principal objectif : la cohésion sociale.

Par Chloé Deloffre - Publié: 7 Mars 2023

Ce matin des vacances de février, des ados sont réunis à la Fabrique du Sud, à Lille. La dizaine de jeunes **se préparent à arpenter le quartier sud pour ramasser les déchets**. Et, ils ont le sourire aux lèvres ! Soumeya et Yacine ont 13 et 12 ans. Ils font partie du collectif **Nos jeunes citoyens**, membre d'APPC, l'Association d'accompagnement pour les projets professionnels et culturels, créée en mars 2020. À l'origine, c'était une association de parents d'élèves. « *Mais peu après sa création, les jeunes ont demandé à en faire partie, commence Ludivine Abadi, maman de Soumeya et membre d'APPC. Alors, le collectif Nos jeunes citoyens est né.* »

« *On a commencé par la Fabrique du Sud, on est passés par le Grand Sud, pour aller rue de Marquillies. Pour revenir ensuite sur la Fabrique du Sud.* » Soumeya a rejoint le collectif dès ses débuts pour pouvoir se « *rapprocher de ce qui touche à la citoyenneté* ». À chaque vacances, les jeunes nettoient les quartiers lillois. « *On ramasse toujours des objets insolites* », sourit Soumeya. « *Une fois, on a découvert des carcasses de poussettes, c'était étrange* », ajoute Ludivine. Grâce à ce projet, **les jeunes réalisent l'importance de ne pas polluer**.

Écolos et solidaires

Cette démarche citoyenne est remarquée. En décembre 2022, ils ont reçu un Trophée de l'engagement, remis par la ville. « *Ça les a boostés, c'était génial !* », se souvient Ludivine. La municipalité leur **fournit du matériel et s'occupe aussi des déchets ramassés**. Les jeunes visitent aussi des entreprises, étudient l'Union européenne. Ils ont même été **invités à l'Assemblée nationale**.

« *Ils ont plusieurs ambitions, la lutte contre réchauffement climatique, la cohésion sociale, mais surtout s'amuser ensemble* », soutient Ludivine Abadi. Les membres de Nos jeunes citoyens participent à des distributions alimentaires. Ils organisent aussi, chaque année, après la fête musulmane de l'Aïd, une fête de quartier. « *On réunit tout le monde. Il y a des châteaux gonflables, une ferme. Cette année, on fera du bubble foot* », s'enthousiasme Yacine. Le collectif **auto-finance ce moment de cohésion**, une fierté pour les jeunes, et leurs parents.

CITOYENNETÉ

Les collectivités aussi accueillent des jeunes en mission d'intérêt général

Valérie Brunet | Actu expert Education et Vie scolaire | Actu Santé Social | France | Innovations et Territoires | Publié le 27/09/2022 | Mis à jour le 22/09/2022

La mission d'intérêt général développe l'engagement du jeune. Elle est ouverte aux jeunes âgés de 15 à 17 ans ayant participé au séjour de cohésion, première étape du parcours du service national universel. Le jeune réalise sa mission de 84 heures, en dehors du temps scolaire, durant l'année suivant le séjour de cohésion.



« Près de 800 places de mission sont proposées dans des services communaux ou intercommunaux depuis 2019, ce qui représente 6 % de l'offre nationale », indique le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse. Ces résultats mettent en exergue l'appropriation progressive par les collectivités du dispositif du service national universel, souhaité par Emmanuel Macron. En 2019, 3 000 jeunes l'avaient effectué dans treize départements expérimentaux, ils sont 40 000 jeunes à s'y être engagés cette année sur tout le territoire.

Lors de sa première phase, deux étapes successives sont obligatoires. Le séjour de cohésion dure deux semaines et se déroule en dehors du département de résidence du volontaire. Celui-ci recherche ensuite une mission d'intérêt général (MIG) proposée par une association, une collectivité, l'Etat, un établissement de santé privé d'intérêt collectif, notamment.

Selon le ministère, « les volontaires apportent leur dynamisme et leur motivation pour tous les domaines d'activité de la mairie, que ce soit la mise en valeur du territoire, l'accueil et l'accompagnement du public, l'appui à l'organisation de cérémonies, le montage de projet, l'intervention auprès des personnes âgées, etc. ».

Bibliothèque, carnaval...

La mission proposée s'inscrit dans l'une de ces neuf thématiques : défense et mémoire, sécurité, solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté.

A Mazères (3 900 hab., Ariège), une jeune a sollicité la mairie pour une MIG à la bibliothèque. « Nous lui avons proposé plusieurs missions. Elle a opté pour la création, du début à la fin, de deux animations à destination des enfants âgés de cinq à sept ans : un théâtre de papier et la lecture d'un conte traditionnel », relate Marie-Jo Gourmandin, bibliothécaire et tutrice de la volontaire. La mairie a saisi la mission sur la plateforme numérique du SNU, laquelle met en relation les offres et les jeunes.

A la commune du Val-au-Perche (3 400 hab., Orne), une jeune en mission a contribué à l'organisation du marché de Noël et du carnaval, d'octobre 2021 à mars 2022, les mercredis après-midi et deux samedis. En lien avec les élus et les agents, elle a participé aux préparatifs et a tenu un stand lors des manifestations.

Contrat sans contrepartie

La réussite de la mission tient, en amont, à une bonne définition de ce en quoi elle consiste et à la présence d'un tuteur disponible durant sa réalisation. D'après le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse : « L'éducation, la culture et la citoyenneté sont les principales thématiques proposées par les collectivités. Les domaines les plus recherchés par les volontaires sont la défense, la mémoire, la sécurité et le sport. »

La mission est effectuée sans contrepartie. Elle vise à développer la culture de l'engagement. Un contrat est signé par la collectivité, la famille et le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports. Certains jeunes étant dépourvus de moyens de transport, en particulier en zone rurale, effectuer une mission dans une collectivité près de chez eux est plus simple.

Les tâches dépendent des besoins de la mairie, des plans de charge du tuteur et du service qui accueille, ainsi que des disponibilités du participant. Basé sur le volontariat, « il y a peu de surprises sur l'investissement du jeune. La seule limite serait d'être en décalage entre la mission proposée et les attendus du participant », souligne Sébastien Thirouard, le maire de Val-au-Perche.

La MIG permet de créer du lien avec et entre les jeunes. Pour la structure d'accueil, c'est l'occasion d'impliquer des volontaires dans la vie citoyenne et l'animation locale à travers la réalisation d'actions concrètes.

Expérience du travail

Pour Ingrid Morvan, adjointe au maire chargée de la jeunesse à Guipavas, qui intervient dans l'accueil en MIG, « l'intérêt est de permettre à ces jeunes d'avoir une première expérience du monde du travail ». Le volontaire découvre le fonctionnement d'une collectivité. Il ne doit pas pallier un manque de personnel. Sous la responsabilité d'un tuteur, il est actif et participe aux activités du service. « Nous lui avons expliqué le métier de bibliothécaire, le fonctionnement de la structure. Nous l'avons immergé dans notre quotidien : accueil du public, rangement, etc. », raconte la bibliothécaire de Mazères.

Epaulé par son tuteur, le volontaire est responsable d'une ou de plusieurs tâches et bénéficie d'une certaine autonomie. La mission est une étape de plus vers l'insertion sociale et professionnelle. A Mazères, la jeune a accueilli les publics de tous âges. « Pour des personnes qui n'ont jamais travaillé, il y a des réflexes à avoir, notamment en position d'accueil, poursuit Marie-Jo Gourmandin. L'accompagnement est nécessaire et demande du temps. »

Une vocation d'animateur est née !



[Guipavas (Finistère) 15 000 hab.] La ville de Guipavas a accueilli un

volontaire en mission d'intérêt général (MIG) d'animation au sein du service « enfance, jeunesse ». Pendant les vacances de printemps de cette année, il a découvert les rouages d'un accueil de jeunes et les fonctions d'animateur et a participé à la vie de la structure. « Nous avons le conseil municipal des jeunes pour les enfants, la MIG est une action pour impliquer la jeunesse », pointe Sébastien Biville, directeur du pôle « vie sociale ».

Selon Ingrid Moran, adjointe au maire chargée de la jeunesse, « c'est un outil de plus pour favoriser l'engagement des jeunes et les accompagner vers l'emploi ». La preuve, le jeune pense passer son brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. « Nous avons réussi à susciter une vocation, à donner envie » dans un secteur qui peine à recruter, se félicitent-ils.

La ville a proposé deux autres missions : une d'animation le midi et le soir, ainsi qu'une animation sportive le mercredi et le samedi matin. Une structure d'accueil peut accepter un ou plusieurs participants sur une ou des thématiques. « Nous ne proposons pas de missions en période estivale car nous acceptons des stagiaires. L'objectif est de les accompagner correctement », précise l'élue. La gestion administrative de la MIG est assurée par Nathalie Perrot, responsable du service « enfance, jeunesse », le tutorat par les directeurs d'accueil de loisirs. « Cet encadrement fait partie de leur travail », indique-t-elle.

Contact. Nathalie Perrot, espace-famille@mairie-guipavas.fr

CHIFFRES CLES

- 15 000 volontaires sont en train de réaliser leur mission d'intérêt général ou l'ont accomplie, depuis 2019. Plus de 10 000 volontaires de l'année 2021 effectuent ou ont achevé cette deuxième étape du service national universel. Les missions sont en cours ou terminées pour 1 000 participants au séjour de cohésion de février 2022.

Source : ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Collectif Jeunes en Meuse : c'est parti !

www.meuse.fr

Le Conseil départemental de la Meuse lance son dispositif de démocratie participative dédié aux 11-29 ans : « le collectif Jeunes en Meuse ». L'installation officielle de sa première promotion de représentants s'est déroulée le 3 décembre à l'Hôtel du Département à Bar-le-Duc.

Une instance créée sur mesure avec et pour les jeunes meusiens

La création du collectif « Jeunes en Meuse » s'inscrit dans la continuité des démarches de consultation entreprises en 2021 par le Département. Après la grande enquête, qui a permis de recueillir les besoins et aspirations de la jeunesse meusienne, c'est au cours des rendez-vous « Jeunes en Meuse » organisés à Bar-le-Duc, Verdun et Stenay que les jeunes ont confirmé leur volonté de s'engager et de dessiner avec les élus les contours de la future instance.

Leurs souhaits ?

S'impliquer dans les décisions départementales, développer leurs idées, porter des projets, se mobiliser autour de sujets qui leur tiennent à cœur, mettre en réseau la jeunesse meusienne et optimiser la communication sur les initiatives portées.

Un fonctionnement souple et ouvert

Une campagne de mobilisation, incarnée par des jeunes Meusiens rencontrés lors des premières étapes de la démarche, a permis de constituer un groupe d'une quarantaine de représentants, en charge de faire avancer et de suivre les projets. En complément, des outils collaboratifs seront déployés pour consulter régulièrement et mobiliser ponctuellement l'ensemble des jeunes Meusiens. La démarche reste donc ouverte et accessible à tout moment !

Vers une politique jeunesse partagée et co-construite

Le 3 décembre dernier, le Président Jérôme Dumont et les conseillers départementaux ont accueilli les jeunes représentants pour le lancement officiel du collectif. L'occasion de faire émerger des idées et des premières pistes de travail pour l'année 2023.

Le Département inaugure ainsi une nouvelle étape de sa politique jeunesse

De l'élaboration des dispositifs dédiés aux jeunes au dialogue avec les élus départementaux sur la politique départementale en passant par la construction et la valorisation de projets, les jeunes citoyens meusiens seront désormais pleinement impliqués !

**REJOINDRE LE COLLECTIF,
C'EST S'IMPLIQUER EN
FONCTION DE SES ENVIES ET
DE SES POSSIBILITÉS, POUR :**

- participer au débat public et donner son avis
- porter des projets en équipe
- aider à la mise en œuvre des projets jeunes
- se mobiliser sur le terrain : actions, événements
- valoriser les réalisations des jeunes, communiquer
- participer à des sorties et événements pour découvrir et échanger.

